

Mise au point

Le criminologue de l'UCL, Christophe Adam, interviewé dans nos éditions de ce 2 mars, tient à préciser un point concernant la possible récusation d'un juré d'Assise. « J'ai clairement précisé qu'elle était possible mais qu'un juré ne peut décider de refuser la mission. Seule la Cour d'assises peut apprécier, avant le tirage au sort, les demandes de dispense formulées par les jurés convoqués ».

EN BREF

SOCIAL

Bayer restructure : faible impact en Belgique
Le géant allemand de la chimie-pharmacie, Bayer, a l'intention de supprimer 6 100 emplois dans le monde, à la suite du rachat du laboratoire berlinois Schering.

Veerte Lenaerts, porte-parole de Bayer Belgique, prévient une perte d'emploi maximale de 10 postes en Belgique, sur les 1 600 emplois des sites de Tiel, Anvers, Gand et Bruxelles. « Comme la reprise (du laboratoire Schering) ne sera bouclée que le 1^{er} avril, nous avons encore le temps de trouver des solutions appropriées ».

160 départs volontaires de plus à VW Forest

Le nombre de travailleurs de VW Forest qui se sont inscrits sur la liste des départs volontaires était vendredi de quelque 2 260 personnes, soit quelque 160 de plus qu'avant le référendum de mardi.

La liste a été cifurée à 16 h pour les employés et devait l'être à 22 h pour les ouvriers. Les chiffres précis seront publiés lundi.

RÉGION WALLONNE • Partenariat avec la Texas A & M University

« Les Wallons peuvent être fiers »

Guy Dieдриch,

vice-recteur de la Texas A & M University, est impressionné par l'esprit d'entreprendre de la Wallonie, une terre bouriée d'atours.

◆ Un partenariat dans le but de créer des spin-offs mondiales entre un « monstre texan » et la petite Wallonie, c'est singulier non ?

◆ C'est vrai que la Wallonie est petite, mais elle est bouriée d'atours. Les Wallons ne sont pas suffisamment conscients de leurs qualités.

◆ Précisément, qu'est-ce qui vous a séduit en Wallonie ?

◆ D'abord, son esprit d'entreprendre. On sait qu'il y a chez vous un grand désir d'aller de l'avant et d'investir dans des secteurs particulièrement innovants. Ensuite, vous êtes dotés d'excellentes infrastructures et vous avez une économie qui commence à rayonner à travers le monde. Des universités, des incubateurs, 300 centres de recherche, etc. Tout cela est la preuve que la Wallonie est une terre particulièrement innovante, notamment dans des secteurs comme la biotechnologie, l'ingénierie, l'aérospatial ou l'agriculture. Enfin, la Wallonie nous offre une porte extraordinaire sur l'Europe. C'est vraiment un partenariat idéal.

◆ Vous avez toujours été convaincus de l'intérêt d'établir un partenariat avec la Wallonie ?

◆ Sincèrement, avant de rencontrer les gens de l'Awex, mais nous avons fait plu-

sieurs visites, nous avons rencontré les recteurs des universités et les responsables de l'Awex, et ils ont tous su nous convaincre. Ce que nous avons vu nous a réellement impressionnés.

◆ Selon vous, qu'est-ce qui fait la spécificité de la Wallonie ?

◆ Beaucoup de régions jouent la carte des grosses entreprises qu'elles veulent attirer à tout prix. Faire cela, ça signifie se heurter à une concurrence féroce et, in fine, ça risque de ralentir le développement. En revanche, en Wallonie, vous avez choisi le bon créneau : investir dans l'innovation. En outre, vous avez aussi des atours naturels fantastiques.

◆ Quel est le but que vous poursuivez au travers de ce partenariat ?

◆ En travaillant ensemble, en trouvant des investissements communs, nous espérons pouvoir créer conjointement des spin-offs qui pourront être localisées aux USA ou ici de manière extrêmement rapide. Nous voulons créer un processus complet depuis l'ébauche de la spin-off jusqu'à son lancement sur le marché en passant par les investissements à y apporter. Et avec les réseaux que nous possédons à travers le monde, nous serons ainsi en mesure de créer des spin-offs globalisées en un rien de temps. La rapidité de pénetration du marché est quelque chose de fondamental.

Ce que nous élaborons actuellement avec la Wallonie est probablement une première au niveau mondial.

Interview : Martial DUMONT



Guy Dieдриch se dit particulièrement impressionné par l'esprit d'entreprendre de la Wallonie.

Le coup de MOU de l'AWEX

L'AWEX, agissant au nom de ses partenaires que sont les académies universitaires de Louvain, Bruxelles et Liège, vient de signer un MOU (Memorandum of understanding) avec l'Université d'agriculture et de mécanique du Texas, particulièrement orientée dans la recherche au niveau des secteurs développés par le Plan Marshall.

Le partenariat, qui va bien plus loin qu'un simple échange de bons procédés, comporte plusieurs volets : le co-développement simultané de spin-offs aux States et en Wallonie ou en core la présentation croisée à des multinationales américaines et européennes, des capacités du réseau universitaire belgo-américain sur le plan de la recherche.

Au travers cet accord, l'Awex joue donc le rôle de facilitateur de mise sur pied de ce réseau interuniversitaire international qui stimulera à l'avenir non seulement la recherche, mais également l'émergence de nouvelles spin-offs à caractère mondial, capable de pénétrer rapidement le marché.

BANQUES • Nouvelle loi

Le financement des armes à sous-munitions est illégal

C'est fait ! Depuis hier, la Belgique s'est dotée d'une loi interdisant le financement des mines antipersonnel et des armes à sous-munitions. Une première mondiale.

Déjà votée en décembre par le Sénat, la proposition de loi du sénateur socialiste Philippe Mahoux a été adoptée à l'unanimité. En vertu de ce texte, toute institution (banque, compagnie d'assurance, fonds de placement) présente en Belgique qui finance directement ou indirectement une entreprise dont l'activité, ne fût-ce qu'accessoire, consiste à fabriquer, utiliser ou détenir des sous-munitions ou des mines antipersonnel, sera pénalement responsable devant les tribunaux belges. Dorénavant, la loi belge assimilera ce type de délits à du blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

Parallèlement, la présidente du Sénat Anne-Marie Lizin et sa collègue du Nationalrat autrichien Barbara Prammer, qui participaient hier à New-York (ONU) à la troisième réunion annuelle des présidences de parlement, tentaient de convaincre leurs 30 collègues de la nécessité d'adopter une résolution bannissant l'usage des mines à sous-munitions.

ASSISES DU HAINAUT • Six culpabilités

Les peines décidées lundi

E JURY de la cour d'assises du Hainaut a déclaré Alexandre Varga, Angelo Ferrazzano, Andrea Ferrazzano, Alain Helmus, Didier Morelette et Fabio Ferrazzano coupables. Il a par contre acquitté Léon Bourdourhe et Christian Birchen.

Varga, Angelo Ferrazzano et Helmus sont reconnus coupables de deux attaques de foungons commises à Villiers-le-Bouillet en décembre 1997 et à Wandre en juillet 2000. Comme le jury a répondu par 7 voix contre 5 quant à la culpabilité d'Andrea Ferrazzano dans l'attaque de Wandre, une deuxième délibération a eu lieu.

Angelo Ferrazzano et Helmus ont été déclarés coupables des attaques d'un fourgon à Saint-Nicolas et d'un bureau de poste à Waremmé, en mars et septembre 2002. Enfin, Varga est déclaré coupable de l'attaque d'un fourgon à Vilvorde et Stenokkerzeel les 22 et 23 décembre 2000. Par contre, il est acquitté pour l'attaque du bureau de poste de la rue d'Harscamp à Liège (mai 2002), dont ont été reconnus coupables Angelo Ferrazzano et Helmus. Alexandre Varga a également été acquitté de la prise d'otages de Spiritont (février 2003) du vol à la Banque Nationale de Liège qui a suivi, et des coups portés à un conducteur de la Poste fin décembre 2002 à Grâce-Hollogne. Alexandre Varga a été reconnu comme dirigeant d'une organisation criminelle. « C'est un verdict très dément pour mon client, nous sommes tous, on ne peut plus parler désormais de la bande à Varga », a déclaré Me Michèle Hirsch, qui assure la défense de l'accusé. La délibération sur les peines aura lieu lundi.